



CRECHE MULTI ACCUEIL

BP 2024 - CRECHE MULTI ACCUEIL

Les dépenses de fonctionnement

Services généraux	17 200 €
Matériel pédagogiques, activités et sorties	5 300 €
Couches	5 000 €
Alimentation	36 000 €
Charges de structure	17 000 €
Charges de personnel	840 000 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT	920 500 €

Les dépenses réelles de fonctionnement du Multi Accueil Michel Dinet s'élèvent à 920 500 € :

- Les charges de personnel représentent plus de 91 % de l'ensemble des dépenses. Elles prennent en compte les remplacements des agents en arrêt maladie (direction, agent social, et agents techniques de restauration et d'entretien). Une démarche de prévention est mise en place pour limiter les troubles musculo-squelettiques : une intervention avec un ergonome a été effectuée en février, une formation gestes et postures est planifiée au 2^{ème} semestre.

La masse salariale est aussi impactée par la revalorisation du SMIC avec + 3,3 % au 1^{er} janvier 2024 (par rapport au 1^{er} janvier 2023). La paie des assistantes maternelles est calculée sur la base du SMIC. Les autres agents publics sont également concernés par cette augmentation par la revalorisation de certaines grilles indiciaires, du relèvement de l'indice minimum et de la bonification indiciaire de 5 points.

- Les autres dépenses concernent les charges de gestion qui regroupent essentiellement les frais liés à la restauration, aux changes des enfants et aux activités (sorties, fournitures ...). Elles ont été calculées sur une prévision d'accueil de 91 000 heures de garde (légèrement supérieur à 2023) avec une anticipation de la hausse du coût des denrées alimentaires.
- Les charges de structure sont inscrites à la baisse en raison du coût des énergies (électricité et pellets) en retrait par rapport à la crise de 2022/2023.
- Le poste « services généraux » représente les dépenses de fonctionnement de l'établissement et les frais administratifs.

Elles progressent de + 6% par rapport à l'exercice précédent en raison de l'inflation, de la hausse importante du prix des matières premières (denrées alimentaires) et de l'augmentation des charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement

Recettes des Familles	170 000 €
Participation CAF - PSU	370 000 €
Participation CAF - CTG	55 000 €
Autres recettes	25 151 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	620 151 €

Les recettes de l'exercice sont basées sur une activité de 91 000 heures de garde (tous modes confondus : collectif ou familial et régulier ou occasionnel). A noter les difficultés rencontrées pour recruter actuellement une assistante maternelle pour rejoindre l'accueil familial.

Les recettes des familles et la Prestation de Service Unique (PSU) versée par le partenaire (CAF) sont évaluées en conséquence.

La PSU (prestation de service unique) est une aide au fonctionnement versée aux établissements d'accueil du jeune enfant en fonction de l'activité réalisée (heures de présence). La Caisse Nationale d'Allocations Familiales va revaloriser la PSU des crèches de 3,49 % en 2024 après une hausse significative de 6,71 % en 2023. Elle est estimée à 370 000 €.

La recette attendue au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) a été estimée à hauteur de 55 000 €.

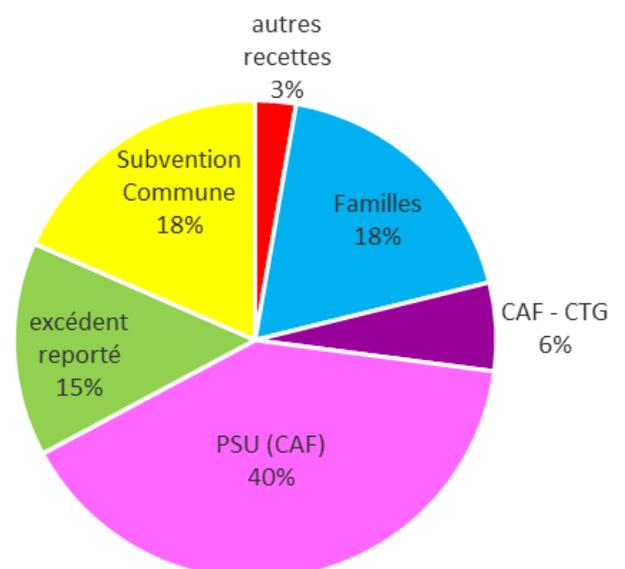
Les autres recettes représentent les indemnités des assurances et de la CPAM concernant le remboursement des rémunérations des personnels en arrêt maladie.

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 s'établit à l'équilibre avec + 1 k€.

Abondé par les excédents des exercices antérieurs (132 k€), le résultat disponible pour le prochain budget s'élève à 133 k€ et finance les dépenses à hauteur de 15%.

La subvention d'équilibre de la Commune est fixée à 170 000 € en augmentation par rapport à l'année dernière afin de compenser l'augmentation des dépenses. Elle représente 18 % des charges de fonctionnement de la structure.

Financement du fonctionnement 2024



Les investissements

DEPENSES	3 691,18 €	RECETTES	3 100 €
Achat de matériel	3 691,18 €	FCTVA	100 €
		Amortissement	3 000 €

Les dépenses d'investissement sont inscrites à hauteur de 3 692 €. Elles concernent le renouvellement du matériel des assistantes maternelles et autres équipements de la structure.

A noter les restes à réaliser 2023 concernant l'achat d'une fontaine à eau et de 2 lave-linges pour 2 674 €

Les recettes d'investissement sont constituées par la dotation FCTVA calculée sur les équipements réalisés en 2023 soit 100 € et la dotation aux amortissements.

La section d'investissement est équilibrée. Le besoin de financement est compensé par la prise en compte des excédents d'investissement précédents de 3 265 €.

L'équilibre

Le budget 2024 de la crèche Multi Accueil Michel Dinet s'établit comme suit et tient compte de l'affectation, par anticipation, du résultat 2023 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - crédits 2024 - opérations réelles	920 500,00 €	790 151,16 €
Fonctionnement - crédits 2024 - opérations d'ordre	3 000,00 €	
Résultat reporté R-002		133 348,84 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	923 500,00 €	923 500,00 €
Investissement - crédits 2024- opérations réelles	3 691,18 €	100,00 €
Investissement - crédits 2024 - opérations d'ordre		3 000,00 €
Restes à réaliser 2023	2 673,77 €	
Résultat reporté R-001 (excédent)		3 264,95 €
TOTAL INVESTISSEMENT	6 364,95 €	6 364,95 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET	929 864,95 €	929 864,95 €